

Regards sur les salaires

Mis en ligne le 09/08/2012

Source Insee Juin 2012

Les bas salaires, le salaire des cadres, le poids des heures supplémentaires, le salaire moyen, le salaire des jeunes, différences de salaires entre hommes et femmes...

Le salaire net moyen en France s'établit à 2 082 euros en 2010

Le salaire moyen en France dans le privé ou en entreprise publique s'est établi en 2010 à 2 082 euros net par mois, selon l'Insee (pour 2 764 euros bruts). Il a progressé de 2% en euros courants, c'est-à-dire avant correction par la hausse des prix, et de 0,5% en tenant compte de l'inflation.

50% des salariés gagnent moins de 1 675 euros

Le salaire médian, qui partage les salariés en deux groupes égaux, progresse de 0,3%, à 1 675 euros, mais il demeure nettement inférieur, de près de 20%, au salaire net moyen en France. 90% des salariés gagnent moins de 3 317 euros par mois. Les 1% les mieux payés gagnent plus de 7 654 euros.

Les bas salaires ont baissé de 0,1% en 2010

Les 10% des salariés les moins bien payés, qui touchent moins de 1 142 euros net par mois, ont vu leur salaire baisser de 0,1%. C'est le seul décile dont le salaire diminue en 2010.

Le salaire des cadres à 3 950 euros

Après deux années de baisse consécutives (0,5% en 2008 puis 1,6% en 2009), le salaire net moyen des cadres a progressé de 1% en 2010, à 3 950 euros par mois. L'étude de l'Insee relève que « c'est dans le secteur des activités financières, secteur qui emploie beaucoup de cadres (38%) et où la part de primes est particulièrement forte, que les salaires ont augmenté le plus en 2010 (+ 2,1 %) après deux années de forte baisse (- 5,2 % en 2009 et - 4,1 % en 2008) ».

Une femme gagne 20% de moins qu'un homme... en moyenne

En 2010, une femme gagne en moyenne 19,7% de moins que son homologue masculin. Et plus elle peut prétendre à un salaire élevé, plus la différence avec les hommes s'accroît : elle passe ainsi de -8,5 % dans la tranche des 10% de salaires les plus faibles à 23,2% dans celle des 10% les plus élevés et même 36% chez le dernier pour cent des salariés les mieux payés. En corrigeant les effets de structure, l'écart de salaire entre hommes et femmes est encore de 10,7%. Cet écart se réduit d'année en année, mais à un rythme très lent : il était, en 2001 proche de 21,5%.

Les salariés à temps partiel moins bien payés de 17%

En moyenne, le salaire horaire net des postes à temps partiel est plus faible que celui des postes à temps complet : soit 15,24 euros de l'heure contre 18,41 euros. Cet écart de 17 % s'explique à la fois par une moindre part de personnel « très qualifié » et par des salaires horaires inférieurs à ceux des personnes à temps complet pour une même qualification. En 2010, le salaire horaire des temps non complets augmente légèrement plus que celui des temps complets.

Les heures sup représentent 8,4% du salaire

La rémunération des heures supplémentaires représente en moyenne 8,4% du salaire net pour les 38 % de salariés qui en font. Cette proportion atteint 9% pour les cadres et les ouvriers. Malgré le fort recours à ce dispositif en 2010, les heures supplémentaires ne représentent que 2,4% du volume horaire total de travail.

58% des salariés ont été augmentés en 2010

En 2010, la proportion de personnes en place, dont le salaire a progressé plus vite que l'inflation, est la plus importante dans la restauration, plus précisément dans la restauration traditionnelle et les cafétérias.

Les salaires des jeunes progressent le plus

C'est chez les moins de trente ans que les progressions salariales sont les plus fortes, « comme pour les autres années », ajoute l'Insee, et ce parce que les salaires de début de carrières sont généralement bas. La progression a été, en 2010, identique chez les hommes et les femmes, et du même ordre qu'il s'agisse des jeunes salariés à temps plein ou à temps partiel.